



# BULLETIN COMMUNAL DE MATZENHEIM

N° 08/20  
06/05/2020



Chers Matzenheimois et Matzenheimois,

*Vous le savez certainement : à l'initiative de quelques couturières et de conseillers municipaux de Matzenheim, une fabrication de masques en tissu « made in Matzenheim et alentours » s'est faite de façon intense depuis quelques jours, avec la coordination de Régine MULLER.*

*Aujourd'hui, pour vous chaque habitant de notre village âgé de 6 ans et plus, nous pouvons vous fournir un masque « grand public ». Ces masques ont été réalisés, pour la plupart, selon le tutoriel joint au dernier bulletin et suivent donc les recommandations AFNOR du 27/03/2020. En aucun cas, ces masques n'ont obtenu d'homologation et ne bénéficient de certification.*

*Ils permettent d'aborder le déconfinement progressif avec une première protection ; comme annoncé, vous serez, dès réception, dotés également de deux autres masques : l'un offert par le Département du Bas-Rhin et l'autre par la Communauté de Communes. Nous vous tiendrons informés dès la réception de ceux-ci.*

*Mais dès à présent et grâce à cet élan exceptionnel de générosité, nous vous proposons une distribution des masques grand public fabriqués par toute une équipe de couturières bénévoles le 8 mai.*

*Un grand MERCI et un immense BRAVO à toutes celles et ceux qui ont cherché du tissu, de l'élastique ; à celles qui ont coupé, cousu, cherché et regroupé les masques ainsi fabriqués !*

*Alors, si vous n'avez pas pu fabriquer vous-même votre masque, nous pouvons vous en remettre un par personne. Le retrait des masques se fera sur la base du fichier domiciliaire de la commune.*

*Vous voudrez bien vous rendre VENDREDI 8 MAI 2020 sur la PLACE DE L'ÉGLISE*

*· de 14H00 à 16H00 pour les personnes dont le nom d'usage (marital) va de A à K inclus*

*· de 16H00 à 18H00 pour les personnes dont le nom d'usage (marital) va de L à Z inclus.*

*Merci de respecter les consignes suivantes :*

- une seule personne par foyer devra se présenter, munie des justificatifs nécessaires : cartes d'identités des membres de son foyer ou livret de famille, facture nominative le cas échéant. Les personnes non déclarées en mairie devront présenter un justificatif de domicile, accompagné d'une pièce d'identité et d'un livret de famille en cas d'enfants dans le foyer.*
- Il y aura plusieurs files de distribution ; merci de vous placer dans la file d'attente en respectant des distances d'un mètre entre les personnes.*
- Après réception des masques, merci de quitter les lieux rapidement et de ne pas créer de regroupements : nous restons confinés pour l'heure.*
- Le masque remis n'est pas un laissez-passer pour sortir avant le déconfinement ; n'oubliez pas de vous munir de votre attestation en cochant la case pour une activité physique.*

*Ces masques fabriqués bénévolement vous sont remis gratuitement. Même si le port du masque n'est pas obligatoire, nous vous recommandons fortement de l'utiliser dès que vous sortez de chez vous.*

*Cependant, sur suggestion des couturières, vous pourrez manifester votre solidarité et votre générosité, en faisant un don au profit de la PROTECTION CIVILE. Une urne sera à disposition sur place.*

*Les personnes ne pouvant se déplacer sont priées de se faire connaître en mairie avant jeudi midi.*

**RECOMMANDATIONS d'ENTRETIEN :**

- Il convient, avant tout usage, de laisser le masque dans l'eau froide plusieurs heures ; puis de procéder à un premier lavage à 30°.**

**Il est recommandé de procéder à un lavage/ désinfection régulièrement.**

**Vous pouvez bien-sûr les laver à 60° en machine ; mais pour ralentir leur usure, vous pouvez aussi les désinfecter à la vapeur (au dessus de l'eau bouillante ou par usage du fer à repasser « vapeur »).**

- MERCI DE VOTRE PARTICIPATION RESPONSABLE ET PRUDENTE à cette action -**

## JOURNEE « DRIVE » du SAMEDI 16 MAI : LIVRAISON FROMAGE—BIERE—FLEURS ET REPLANTS :

Vu le nombre de commandes, il convient de respecter votre passage aux abords des ateliers communaux .... Que vous ayez commandé de la bière, du fromage, des plants, nous vous demandons de respecter le sens de circulation et les horaires ; Des bénévoles des associations seront sur place pour vous charger les produits dans vos véhicules. Merci de faire preuve de compréhension et de patience, dans cette matinée qui est placée sous le signe de la convivialité et des retrouvailles, dans le strict respect des gestes barrières !

En venant en voiture, passez à gauche devant le bureau de vote :

- A la porte sectionnelle de l'atelier (côté terrain de pétanque), stand du FCM pour récupérer la bière du Centenaire ;
- Vous poursuivez et entrez dans la cour des ateliers : plants de fleurs et légumes, ainsi que terreau seront chargés dans votre véhicule ; pour ceux qui doivent payer, ceci se fera avant de ressortir de la cour.

Puis, vous dirigez en sortant sur votre gauche, pour retirer votre commande de fromages à la porte du hall communal contigu à la maison de Santé.

Nous vous rappelons les créneaux horaires à respecter pour fluidifier le trafic et éviter les regroupements :

- de 9H00 à 10H00, les personnes au nom de famille marital commençant par les lettres de A à H inclus ;
- de 10H00 à 11H00, les personnes au nom de famille marital commençant par les lettres de I à P inclus ;
- de 11H00 à 12H00, les personnes au nom de famille marital commençant par les lettres de Q à Z inclus ;

**SOYEZ  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ**

OFFERT  
PAR VOTRE  
MAIRIE

**PanneauPocket**

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

**LA SOLUTION MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE**